



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 octobre 2018

Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'Etat chargé du Numérique auprès du Premier Ministre a échangé ce matin avec les différentes parties prenantes de l'écosystème French Tech.

Ce matin, au Secrétariat d'Etat au Numérique, le Ministre MAHJOUBI a reçu plus de 90 personnes de l'écosystème French Tech (entrepreneurs, représentants des métropoles et des hubs French Tech, représentants institutionnels des régions et métropoles) pour faire le bilan et parler des axes de développement confirmés hier avec le Président de la République à Station F. Voici les éléments clés :

- **Deux priorités pour la French Tech : l'accompagnement de nos scale-ups**, ces start-ups en hyper-croissance (car après l'éclosion des dernières années vient le temps de l'envol) et la **promotion de la Tech for Good**, car nous voulons que notre écosystème French Tech se nourrisse et diffuse les valeurs qui sont au cœur du projet européen, au service de la résolution des grands défis de la planète, au service des humains.
- Zoom sur un facteur particulier : **l'attractivité des talents**, avec notamment un visa **French Tech visa** fortement assoupli et élargi. Ce visa avait été initié à l'été 2017, pour favoriser le recrutement de talents étrangers. Désormais, il pourra être demandé par toute entreprise reconnue comme innovante, pour des fonctions en lien avec son développement. Les talents visés bénéficieront d'une procédure très accélérée, et d'un visa sur 4 ans, pour eux et leur famille. Le dispositif entrera en vigueur au 1er mars 2019, et a pour but de faire de la France un hub pour les talents tech du monde entier.
- Zoom sur la suite du **développement de la French Tech dans les territoires** : après le temps des métropoles French Tech (13 en France, reconnues ainsi depuis 2015) et des hubs (22 à l'international), un **dispositif en deux niveaux** est proposé.
 - **Des communautés French Tech partout en France et à l'international**. Dès lors que plusieurs entrepreneurs (par exemple 25 à 30), issus de start-ups différentes, veulent se regrouper sur une géographie donnée (ex. une ville) ou sur un thème donné (ex. edtech), en faisant la promotion de leur écosystème et en respectant les valeurs de la French Tech, ils seront reconnus. Une centaine de communautés est ainsi attendue.

- Au-delà des communautés, nous voulons mettre en avant des écosystèmes particulièrement dynamiques, de taille importante, abritant notamment un nombre important de scale-ups, start-ups en hyper-croissance, avec un soutien fort des collectivités locales. Ce sont **les capitales French Tech**.
 - Pour préciser les critères de reconnaissance des communautés et des capitales, **un temps de dialogue de 3 semaines sera entretenu par la mission French Tech** avec les entrepreneurs et actuelles équipes des hubs et des métropoles. Puis, courant novembre, un appel à candidatures sera ouvert.
- En appui aux initiatives des entrepreneurs des communautés et capitales French Tech, **un fonds de soutien (French Tech community fund)** sera enfin mis en place au début de l'année 2019. Il bénéficiera d'un financement d'amorçage de l'Etat mais sera alimenté par tous les partenaires de la French Tech (les grands groupes, les fonds d'investissement, les start-ups qui ont réussi) qui le souhaitent. Pourront ainsi être soutenus des évènements particuliers, de nouveaux lieux, de nouveaux outils, etc.

Contact :

Maëlle CHARREAU - cheffe de cabinet chargée de la communication et du parlement
presse@numerique.gouv.fr
01 42 75 77 22